

DATE DE CONVOCATION
8/11/2024

DATE D’AFFICHAGE
8/11/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
26
PRÉSENTS
21
VOTANTS
25

L’an deux mille vingt-quatre, le **lundi 18 novembre**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Étaient présents

M. Damien de WINTER, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, M. Bruno LECŒUR, Mme Monique BOBLIN, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, M. Nicolas RICHTER, Mme Agathe PETRIGNANI, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

Mme Marie-France MOLLET donne pouvoir à M. Damien de WINTER

Mme Sara ROUZIÈRE donne pouvoir à M. Bruno LECŒUR

M. Abdellah FAWZI donne pouvoir à M. Jean-Louis BOISSÉE

M. Didier HERGAS donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL

Absente non excusée

Mme Isabelle PIERRE

Secrétaire de séance : M. Bruno LECŒUR

Délibération n° 24.11.18/03

Objet / Subvention exceptionnelle au Club de l’amitié

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d’approuver le versement d’une subvention exceptionnelle de 300 € au bénéfice du Club de l’amitié.

Monsieur le Maire fait lecture d’un courrier de sollicitation émis par le Club de l’amitié, qui justifie sa demande par la hausse constatée de la facture souscrite par l’association, pour la réalisation d’une animation musicale lors du repas de fin d’année du club.

Monsieur le Maire sollicite donc les membres de l’assemblée afin qu’il puisse approuver le versement de cette subvention exceptionnelle de 300 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité ;

APPROUVE le versement d’une subvention exceptionnelle de 300 € au bénéfice du Club de l’amitié de la Ville.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Bruno LECŒUR

Le Maire,
Damien de WINTER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403019-20241118-241118-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/11/2024

